

Les 175 ans du

par Robert Côté, O.C., inspecteur-chef retraité et membre du Musée de la police, avec la collaboration des Archives de la Ville de Montréal

Les grands événements Deuxième partie

Les années 1970: Création du SPCUM

Au plus fort de la vague de bombes de la fin des années 1960, les autorités municipales et policières font le constat que, si le terrorisme affecte l'ensemble des citoyens de l'île, c'est la Ville de Montréal et son service de police qui en paient la note. Il en est de même pour la lutte au crime organisé qui dépasse nos limites territoriales, sans que les villes de banlieue contribuent à « l'effort de guerre ».

C'est donc sans surprise que le vendredi 28 novembre 1969, le projet de loi 75 est déposé à l'Assemblée nationale, créant la Communauté urbaine de Montréal le 1^{er} janvier 1970, qui prévoyait l'intégration des 25 corps policiers sur l'île pour former le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM) le 1^{er} janvier 1972. L'effectif du nouveau service serait alors de 5200 policiers, dont 4300 provenant de la Ville de Montréal.

C'est là une décision lourde de conséquences, vu les particularités et les traditions de chaque service, ses ressources physiques, en particulier les édifices et le matériel roulant, les grades à normaliser, sans parler des divers fonds de pension et conventions collectives qu'il faut harmoniser. Malgré des réticences prévisibles en certains endroits, le SPCUM prend sa vitesse de croisière et existe avec efficacité et rigueur pendant 30 ans, jusqu'au moment de la fusion de toutes les villes sur l'île en 2002, ce qui donne naissance au Service de police de la Ville de Montréal, le SPVM.

1971 – La tempête du siècle



Le 3 mars 1971, une tempête laisse 54 cm de neige sur Montréal et 43 cm le lendemain, avec des vents soufflant jusqu'à 105 km/h. La circulation est paralysée, les ponts inutilisables et les seules façons de se déplacer sont la raquette, la motoneige ou le métro qui roule toute la nuit pour la première fois. Comme la police est incapable de patrouiller, on fait appel aux motoneigistes. Plus de 200 d'entre eux, souvent accompagnés d'un policier, vont secourir les citoyens en difficulté.

Certaines conséquences font toutefois sourire. On dénombre peu de cambriolages et, au Forum, le match des Canadiens contre les Canucks de Vancouver est annulé à la demande du maire Jean Drapeau, selon les Archives de la Ville de Montréal.

1976 – Les Jeux olympiques à Montréal



Sitôt créé, en 1972, le SPCUM doit se préparer à affronter

un défi d'envergure internationale. En effet, Montréal ayant été désignée ville hôte des Jeux olympiques d'été de 1976, il fallait dès lors s'atteler au plan de sécurité de cet événement, d'autant plus qu'au mois de septembre suivant, le massacre de Munich allait révéler à la face du monde que la menace du terrorisme international planait dorénavant sur les Jeux olympiques.

Le plan STRATACUR, pour stratégie, tactique et urgence, qui rassemblait des éléments de la GRC, de la SQ, du SPCUM et des Forces armées canadiennes est rapidement mis de l'avant. Son objectif est clair : envisager toutes les possibilités de désastres de nature accidentelle, naturelle ou criminelle. Un groupe d'intervention fort de 61 policiers, le groupe ALPHA, est mis sur pied pour contrer toute attaque terroriste. Pour le SPCUM, l'effort est considérable, car plus de 1 600 policiers, soit le tiers des effectifs opérationnels, ont été mobilisés. Du jamais vu !

Durant cette période, du 17 juillet au 1^{er} août 1976, les forces de l'ordre sont prêtes à affronter le pire, mais il ne s'est pas présenté ! L'on ne saura jamais dans quelle mesure le haut niveau de préparation a contribué à cette réussite, mais le fait qu'il n'y ait eu aucune prise d'otage ni acte de terrorisme est déjà une réponse suffisante !



SPVM



175^e

anniversaire

1843-2018

1984 – Visite du pape Jean-Paul II



Après plusieurs mois de préparation, la Ville de Montréal accueille le pape Jean-Paul II, du 12 au 14 septembre 1984, une première! Des mesures exceptionnelles de sécurité sont prises par les forces de l'ordre, la GRC, la SQ et le SPCUM, pour garantir la sécurité de l'illustre visiteur qui avait été gravement blessé par un tireur, trois ans plus tôt, à Rome.

En conséquence, tous les déplacements de la « papemobile » sont étroitement encadrés par des escortes motorisées du SPCUM, tant au Stade olympique où plus de 70 000 personnes l'acclament qu'au parc Jarry, le 13 septembre, où la messe pontificale attire plus de 300 000 personnes, sous le vent et la pluie. Encore une fois, le dispositif de sécurité a bien fonctionné et aucun incident déplorable ne s'est produit.

Les émeutes de la coupe Stanley, mai 1986 et juin 1993



Il y a eu des années où la saison de hockey s'est prolongée tard au printemps... Ainsi, le 24 mai 1986, après la victoire en cinq rencontres du Canadien sur les Flames de Calgary, à Calgary, avec la coupe Stanley en prime, des troubles éclatent dans les rues avoisinantes du Forum de Montréal, où les partisans du Canadien sont rassemblés pour voir la partie sur écrans géants, de même que dans les bars.

La fête qui suit la victoire dégénère en émeute alors que des groupes organisés profitent de la cohue pour perpétrer des actes de vandalisme et du pillage, sur quatre pâtés de maisons. Un feu est allumé à l'angle Sainte-Catherine et Crescent, deux véhicules sont incendiés et de nombreuses vitrines fracassées sur la rue Sainte-Catherine, entre la rue Atwater et le boulevard Saint-Laurent. Les forces policières sont débordées et, pendant que les renforts se dirigent vers le secteur, des projectiles sont lancés aux policiers et pompiers. Le calme est revenu au petit matin. Neuf personnes sont arrêtées et accusées de méfaits et de vols. Les dommages sont évalués à deux millions de dollars.

Le 9 juin 1993, le Canadien remporte une fois de plus la coupe Stanley en cinq rencontres contre les Kings de Los Angeles, à Montréal. Ici encore, la fête tourne à l'émeute et le grabuge s'étend sur plus de 40 pâtés de maisons. Les fêtards semblent alors agir en bandes mieux organisées qu'en 1986 et, malgré la présence de 1 000 policiers, des dizaines de millions de dollars de dommages sont causés aux commerces sur les rues adjacentes au Forum. Enfin, l'intervention de l'Unité mobile se solde par 115 arrestations.

Le déluge du 14 juillet 1987

Après plusieurs jours de canicule, de violents orages déversent 100 millimètres de pluie en deux heures sur le centre de l'île de Montréal, dans l'après-midi du mardi 14 juillet 1987. Le réseau d'égouts ne pouvant absorber un tel volume d'eau à la fois, il s'ensuit des inondations partout. Des véhicules sont submergés, des viaducs sont rendus infranchissables et l'autoroute Décarie est transformée en rivière. La circulation routière est paralysée de façon historique de même que le métro, les autobus et les trains de banlieue, jusqu'en soirée.

Le bilan de ce désastre comprend deux pertes de vie, des dommages considérables aux infrastructures municipales, de nombreuses pannes de courant et de très longues heures de travail pour les policiers cette journée-là.

Une histoire à suivre dans le prochain numéro de *L'Heure Juste*...